

**DECISION N° 20231124_P_124
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « Ecole des parents et des éducateurs de la Loire » relative à l'organisation de groupes de paroles de parents en faveurs des parents du territoire.

N° 20231124_P_124

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Ecole des Parents et des Educateurs de la Loire
Représenté par Mme POUGET Louise
15 rue Claudius Buard
42100 SAINT ETIENNE**

Pour l'organisation de deux groupes de paroles de parents en faveur des parents de l'espace de vie social Pierre ROYON sur les thèmes, « **Se faire confiance** » et « **Les émotions de l'enfant** ».

Dates : Intervention 1 : Le 27 Novembre 2023
Intervention 2 : Le 18 décembre 2023

Participants : Parents du territoire

Lieu : Espace de vie social Pierre Royon Saint Just Malmont

Montant : 512.32€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 24 novembre 2023

Le Président,

Frédéric GIRODE



AR Prefecture

043-244301131-20231124-20231124_P_124-AU
Reçu le 28/11/2023